

**DURÉE**

14,00000 jours (soit 112 heures)

**PRIX**

4 357,50 € par participant

Soit 5 229 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

Toute personne de formation juridique, technique ou dans le domaine de l'assurance, souhaitant s'initier au suivi de l'expertise d'assuré

- Gestionnaire de sinistres assurances
- Juriste
- Technicien
- Agent d'assurances
- Candidat expert d'assurances
- Responsable contentieux
- Artisan et chef d'entreprise du bâtiment

**PRÉREQUIS**

- Bonne connexion internet
- Maîtrise de la langue française
- Matériel informatique (ordinateur, tablette, son...)
- Minimum 5 ans d'expérience dans un domaine du bâtiment

**PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Appréhender les différentes expertises d'assurance
- Discerner les domaines et limites d'intervention
- Identifier le rôle et la mission d'expertise d'assuré
- Comprendre le déroulement d'une expertise d'assurance

**PROGRAMME****Présentiel :**

Les fondamentaux en droit de l'immobilier utiles à l'expert (1 jour)

Les fondamentaux en droit de la construction utiles à l'expert (1 jour)

Assurances habitat (1 jour)

Les expertises d'assurance en bâtiment (1 jour)

Les modes d'expertise amiable en bâtiment (1 jour)

L'expertise de justice civile en bâtiment (1 jour)

Chronologie et processus des opérations d'expertise (1 jour)

Réunion d'expertise (1 jour)

Chiffrages en expertise (1 jour)

Rédaction d'un rapport d'expertise (1 jour)

**Distanciel :**

Expertise pénale (4 heures)

Incendie (7 heures)

Recherche de fuites, dégâts des eaux (4 heures)



Convention IRSI (1 heure 30)  
Comprendre l'assurance et ses acteurs (45 minutes)  
Les caractéristiques du contrat d'assurance (1 heure)  
Gestion du risque inondation CAT NAT (30 minutes)  
Pathologies de la construction (9 heures)  
Médiation (4 heures)

**VALIDATION**

Sous réserve d'assiduité à la formation et de réussite aux évaluations, le stagiaire recevra une attestation de fin de formation



# MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : [formation@ofib.fr](mailto:formation@ofib.fr). Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)

ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

**Attention** : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.